



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative : personnel

Question écrite n° 36961

## Texte de la question

M. Florent Boudié attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le maintien d'un poste de CTR de gymnastique en région Aquitaine. La gymnastique est une pratique sportive exigeante, une discipline du corps et de l'esprit dont la pratique est à encourager tant pour le loisir que pour la compétition. C'est la raison pour laquelle il s'inquiète de la possible suppression du poste de CTR de gymnastique de la région Aquitaine, ce qui serait hautement préjudiciable à la pratique de la gymnastique dans la région. Aussi lui demande-t-il si, conformément au souhait des athlètes et de leurs responsables, le Gouvernement envisage de maintenir ce poste, très important pour cette discipline en Aquitaine. Dans la négative, il lui demande quelle mesure elle entend prendre afin d'inscrire ce poste au Mouvement 2013 des personnels techniques et pédagogiques.

## Texte de la réponse

La dernière élection fédérale du 9 mars 2013 a porté à la tête de la Fédération française de gymnastique (FFG) une nouvelle équipe dirigeante. Dans ce contexte, en plein accord avec le nouveau président, Madame la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a nommé, le 1er septembre 2013, une nouvelle directrice technique nationale (DTN) de la FFG. La nouvelle DTN présentera un plan de répartition des effectifs de la direction technique nationale, organisé de façon à intégrer les orientations ministérielles et fédérales. Ce plan de répartition des effectifs tiendra compte des contraintes de moyens mis à disposition de la fédération dont font partie les cadres d'Etat placés auprès de la fédération. Le projet du Comité d'Aquitaine de gymnastique s'inscrivant dans le cadre du projet fédéral, la DTN, en lien avec Monsieur le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), rencontrera prochainement le président du Comité d'Aquitaine afin d'échanger sur son nouveau projet de répartition des cadres techniques sportifs et plus particulièrement sur la situation de la région Aquitaine. C'est dans ce cadre que sera examinée la question du maintien du poste évoqué.

## Données clés

**Auteur :** [M. Florent Boudié](#)

**Circonscription :** Gironde (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36961

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 septembre 2013](#), page 9421

**Réponse publiée au JO le :** [29 octobre 2013](#), page 11433